

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES TRANSPORTS
DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE
DIRECTION DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET DES ACTIVITES SPORTIVES
SOUS DIRECTION DE LA SANTE
ETABLISSEMENT HOSPITALIER REGIONALE DE LA SURTE NATIONALE D'ORAN
DR/ZIROUT AMINE

Numéro d'Identification Fiscale :42100200.3031.186.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ
DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2025 (DEUXIEME PUBLICATION)

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction Générale de la Sûreté Nationale informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec capacités minimales N°01/2025 (**deuxième publication**), relatif l'acquisition de consommable spécifique pharmaceutique réparti en dix (10) lots, susceptibles d'être attribuer séparément, au profit de établissement hospitalier régionale de la sureté nationale d'Oran, il a été de relancer les lots **N°02-N°08** pour la deuxième fois, à l'exception des lots **(01-03-04-05-06-07-09-10)** déjà attribués dans les journaux quotidiens en date du 05/11/2025, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché attribué provisoirement comme suite :

- Attribution provisoire :

Numéro de lot et nom du lot	Attributaire provisoire du marché	Montant global proposé	La Note Global	CRITERES DE SELECTION	NIF de l'attributaire provisoire du marché
02	SARL IMC OUEST	MONTANT EN TTC :331 190,710 DA	87	Maieur offre	099916000780112

- Le lot N°08 : *déclaré infructueux.*

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours par devant la Commission des Marchés Publics du l'EHRN-ORAN, dans un délai de dix (10) jours à partir du premier jour de parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse et la presse électronique. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires non retenus sont invités de se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, Si le troisième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières est prorogée au jour ouvrable suivant.